



Fiche de formation ferroviaire

Se déplacer seul dans
les emprises ferroviaires -
SECUFER

Votre entreprise comprend des métiers liés aux activités ferroviaires ?

Le Campus d'Hexafret (sous agrément EPSF) vous propose une formation adaptée aux besoins des opérateurs et conducteurs : conformément au décret SECUFER n° 92-352 du 1^{er} avril 1992.

Notre objectif est de permettre à vos opérateurs et conducteurs d'être pleinement compétents à la réalisation en sécurité de déplacements dans les emprises ferroviaires.

Nos formateurs, experts dans les domaines ferroviaires, de l'andragogie* et de la prévention, peuvent intervenir sur tout le territoire français.

*formation pour adultes.

Informations utiles

➤ Lieux de formation

La formation est réalisée sur les sites du Campus d'Hexafret ou sur les sites du client à condition de la présence d'emprises ferroviaires.



-  Formations managériales
-  Formations Opérateurs au sol, sécurité, intégration, transverses, managers conduite, etc.
-  Formations conduite CRML, CRL, CRLO

➤ Prérequis

Seul le français écrit et parlé est requis pour suivre l'ensemble des formations reprises dans ce catalogue.

➤ Accessibilité

Nous ne pouvons garantir l'accessibilité puisque la formation se déroule sur le site du client.

Il est de la responsabilité du client de s'assurer que les équipements et infrastructures sont accessibles à l'ensemble des stagiaires.

➤ Contact

Formations_campus_Hexafret@sncf.fr

À l'issue du parcours de formation

Le/la stagiaire sera capable de :

- Les règles de sécurité à respecter pour accéder et se déplacer dans les emprises ferroviaires
- Les mesures de protection et équipements devant être utilisés dans les emprises ferroviaires.
- Appréhender les règles de sécurité du personnel pour la prévention du risque de heurt et de l'effet de souffle.
- Appréhender les règles de base de sécurité du personnel pour la prévention des risques électriques.
- Se déplacer et assurer sa sécurité dans les emprises ferroviaires.
- Identifier et réagir à une situation dangereuse.

Durée de la formation

Le parcours de formation s'étend sur une journée soit 7 heures comprenant :

- La formation théorique en salle
- La mise en œuvre pratique sur le terrain

Modalités d'organisation

La formation est conçue selon une alternance entre des enseignements théoriques et pratiques sur le site du client.

Les moyens techniques nécessaires à la réalisation de la formation sont mis à disposition par le client :
Emprises ferroviaires

Rythme d'alternance et programme

THEORIQUE MATIN Durée : 3,5 heures	PRATIQUE APRES-MIDI Durée : 3,5 heures
<ul style="list-style-type: none">➤ Principes d'accès aux emprises ferroviaires➤ Risques ferroviaires➤ Habillement➤ Déplacements, stationnement, traversée des voies : zone dangereuse, emplacement de garage et distance minimale de visibilité compatible➤ Prévention des risques électriques➤ Savoir réagir face à une situation dangereuse	<ul style="list-style-type: none">➤ Déplacement dans les emprises ferroviaires➤ Définir la hauteur des fils de contact➤ Principes du sens de circulation des trains/repérage des voies.

Modalités d'évaluation

Le contrôle des connaissances acquises lors de la formation s'effectue à l'aide d'un questionnaire écrit pour les tests théoriques.

L'évaluation des compétences s'effectue également sur le terrain à l'aide d'une grille SAMI qui évalue une prestation orale ainsi qu'une mise en pratique utilisant les outils pédagogiques employés durant la formation.

A l'issue de ces évaluations, théoriques et pratiques, le/la candidat(e) jugé apte recevra une attestation de formation à la fonction d'amener à se déplacer seuls dans les emprises ferroviaires.

Tarif de la formation

Formation sur le site client en intra-entreprise ou sur les sites du Campus Hexafret : 1200€ HT pour un groupe de maximum 8 apprenants.

Pour toute demande de devis, veuillez nous contacter afin de vous proposer une offre adaptée à votre besoin.



Formations_campus_Hexafret@sncf.fr

Comme précisé dans le préambule, la formation est réalisée directement sur le site client. Par conséquent, il est de la responsabilité du client de s'assurer que les équipements et les infrastructures sont accessibles à l'ensemble des stagiaires.



Campus d'Hexafret
16, rue Simone Veil
93400 Saint-Ouen-Sur-Seine